



Règlement du Championnat de France Samedi 23 Mars 2019

Macebell (10 mn)

Gymnase du collège Jean-Claude Izzo
2 place Espercieux **13002 Marseille**

INSCRIPTIONS : [lien vers le formulaire Google Forms](#)

OUVERTURE : Samedi 2 février 2019 / **CLÔTURE :** Dimanche 10 mars 2019 à minuit.

EPREUVE DE LA COMPETITION : BIATHLON DE MACEBELL (MASSUE)

L'épreuve est divisée en deux exercices. Chaque exercice dure 10 minutes. Durant le premier exercice, le macelifter va chercher à faire son maximum de répétitions sur le mouvement « swing 300° ».

A l'issue de cet exercice, une pause de récupération de 5 mn lui est accordé.

Durant le deuxième exercice, le macelifter cherchera à faire son maximum de répétitions sur le mouvement « swing 360° ».

A l'issue de l'épreuve, le nombre des répétitions « swing 300° » et « swing 360° » validé sera additionné et donnera le résultat final. Possibilité de changer de bras à volonté durant chaque exercice.

Si l'athlète arrête ou perd sa macebell avant le temps imparti (10 mn), les répétitions réalisées sont comptabilisées.

FRAIS D'INSCRIPTION

	1 épreuve
Licencié FFForce « Compétition »	30 €
Licencié FFForce « Loisir »	45 €
Titre de Participation Unique (TPU)	45 €
Etranger	45 €

Inscription à la journée via Titre de Participation Unique (TPU) sur présentation d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la macebell en compétition. L'organisateur se réserve le droit de refuser l'inscription d'un TPU

Modes de règlement :

Espèces

Chèque à l'ordre de CRISTAL KETTLEBELL

Virement : Coordonnées bancaires : CRISTAL KETTLEBELL / CIC MARSEILLE CHATEAU GOMBERT

IBAN (International Bank Account Number): FR76 1009 6181 5700 0265 3760 132

BIC (Bank Identifier Code) : CMCIFRPP



PROGRAMME : Pesée : Vendredi 22 mars 2019 de 18h00 à 21h00 / Samedi 23 mars de 8h00 à 8h45

Présentation : 8h45 à 8h55

Début de la compétition : 9h00

Les athlètes sont tenus de rester jusqu'à la fin de la compétition (sauf impératif majeur).

CLASSEMENT : Il y aura un classement pour chacune des catégories

Hommes

Catégories de poids : - de 75 kg et + de 75 kg

Macebells officielles : 5 kg ; 7,5 kg ; 10 kg, 12,5 kg et 15 kg

Femmes

Catégories de poids :- de 55 kg et + de 55 kg

Macebells officielles : 5kg ; 7,5 kg et 10 kg

Les catégories de poids de corps en vigueur

A ce jour, il n'existe pas de catégorie d'âge.

Les titres de Champion de France ne pourront être délivrés (sur demande) que si l'athlète est détenteur d'une licence FFForce.

LOI INFORMATIQUE ET LIBERTÉS : Dans le cadre de la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 le Participant a un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données de son dossier. Pour user de cette faculté, le Participant doit s'adresser au Bureau de CRISTAL KETTLEBELL.

DROIT A L'IMAGE : Le Participant Autorise la FFForce et CRISTAL KETTLEBELL à exploiter son image (photo, vidéo, etc.) à titre gratuit pour la promotion et la communication. Cette autorisation est valable pour une utilisation sur tous les supports matériels et immatériels et emporte la possibilité pour la FFForce et CRISTAL KETTLEBELL d'apporter à la fixation initiale de l'image toutes modifications, adaptations ou suppressions qu'elle jugera utile.

IMPONDÉRABLES : Les organisateurs se réservent le droit de modifier ce règlement pour faire face aux impondérables.

CONTROLE ANTI-DOPAGE : Les athlètes peuvent être soumis à tout moment à un contrôle anti-dopage de l'Agence Française de Lutte contre le Dopage (AFLD). www.afld.fr